



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 12 avril 2016

L'an deux mille seize et le douze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS** : MM BARDOU - COMBET - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BRESSOLLES - CASTAGNE - CAUQUIL - COLOMBIER - DEGLISE - DELOUVRIER - DURAND (Suppléant) - DUVAL - GALZIN - LENCOU - MEYSSONNIER - SEGUR - VIALA B.

*Mme Marie-Chantal BATUT a donné procuration à Mme Catherine RABOU*

N° 2016/38

**Objet : Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze : affectation des résultats 2014 sur le Budget 2016 (Section d'investissement)**

Vu les propositions d'affectation des résultats 2014 du Budget Annexe EHPAD Résidence La Grèze envoyés par le Conseil Départemental du Tarn en date du 11 février 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide de ventiler les résultats du compte administratif 2014 de l'EHPAD Résidence La Grèze comme suit :

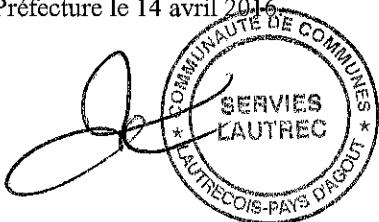
**Section d'investissement :**

Résultat de l'exercice : Excédent de .....	161.787,33 €
Reprise de l'excédent cumulé antérieur de 2012 : .....	510.721,46 €
Excédent cumulé à affecter : .....	<b>672.508,79 €</b>

Ce résultat excédentaire est à reporter au Budget 2016 (article 001).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture le 14 avril 2016



Le Président,

Raymond GARDELLE

